## LE CANADA DOIT CESSER LE TRANSFERT D'ARMES VERS ISRAËL

En tant que signataire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide des Nations unies, le Canada a l'obligation de prendre des mesures immédiates pour instaurer sans délai un embargo total sur la vente d'armes à Israël.

En janvier 2024, Affaires mondiales Canada a suspendu la délivrance de nouveaux permis d'exportation d'armes vers Israël, après une année record en 2023, où les exportations militaires canadiennes avaient atteint plus de 30 millions de dollars. Cette décision faisait suite aux violations graves du droit international commises par Israël à Gaza, qualifiées de génocide par plusieurs instances de l'ONU et organisations de défense des droits humains.

Malgré cette suspension, le Canada a transféré 18,9 millions de dollars d'armes vers Israël en 2024, en raison des permis approuvés avant janvier. Environ 30 licences ont été suspendues, mais près de 180 sont restées actives. Ainsi, malgré une baisse par rapport à 2023, les exportations demeurent parmi les plus élevées jamais enregistrées. Ces chiffres n'incluent pas les composants militaires canadiens exportés vers les États-Unis, ensuite intégrés à du matériel américain — comme les avions de combat F-35 — revendus à Israël, sans contrôle canadien.

Amnistie Internationale a signalé le <u>génocide</u> mené par Israël à Gaza, entre autres violations des droits humains et du droit internationale humanitaire. Les États ont l'obligation internationale d'éviter de transférer des armes susceptibles d'être utilisées pour violer les conventions internationales. Conformément à ces obligations, les autorités canadiennes sont donc tenues de mettre un terme aux transferts d'armes et de refuser toute nouvelle autorisation d'exportation d'armes vers Israël.

Signez cette pétition afin d'exiger au gouvernement du Canada de suspendre immédiatement tous les transferts d'armes et de composants d'armes vers Israël.

## AMNISTIE







En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

## SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger ) Inviter les sympathisant.es à utiliser le QR Code en priorité. Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques. **2025 À** : Véronique Martineau, Amnistie internationale Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 DÉCEMBRE

Coordonne	ées de la personne envoyant la pétition:
Nom:	
Courriel:	
Nom et no	groupe: